

FORMALITES DE REINSCRIPTION 2023 – 2024

LYCEE PROFESSIONNEL Raymond NERIS

Le dossier de réinscription au Lycée Professionnel Raymond NERIS du Marin doit comporter **impérativement** les documents ci-dessous.

La fiche SCONET sera remise à la pré-rentrée afin d'être actualisée

➤ POUR LA VIE SCOLAIRE

- 2 Photos d'identité récentes
- 1 Attestation d'assurance pour 2023 – 2024
- La notification de bourse envoyée par le service des bourses du Rectorat. (Pour les nouveaux boursiers).
- 1 RIB de l'élève

➤ POUR L'EXAMEN : **OBLIGATOIRE**

- 1 Photocopie de la pièce d'identité (C.N.I ou passeport recto-verso) ou de la page du livret de famille concernant l'élève.
- 1 Photocopie du certificat de recensement ou du certificat de la participation à la journée d'appel à la défense.

➤ POUR LE SERVICE DE GESTION

Pour tous les élèves :

- Relevé d'identité bancaire RIB avec IBAN **du responsable légal**.
Tout changement de RIB doit être impérativement signalé à la gestion afin d'éviter les problèmes lors du versement de la bourse.

Pour les nouveaux demi-pensionnaires :

- 43 euros pour les demi-pensionnaires : 36 euros pour 10 tickets et 7 euros pour l'achat du badge valable pour toute la scolarité.
- 1 Photo d'identité

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE